



Classement sans suite abus sexuelle et agressions

Par **Lotie60**, le **09/02/2017** à **22:51**

Bonjour, rnMa fille a été victime de violence et d'agressions chez sa nourrice.elles sont 2 victimes âgées de 23 mois et 30 mois au moment des faits.rnLes experts psy ont confirmes mais elles n'ont été vues que 3 semaines après la plainte pour examen médico-social légal. Béance anale pour ma fille et 2 fissures pour l'autre petite fille au moment de la plainte avec certificat de l'hôpital pour moi et médecin traitant pour les autres...rnMa fille a très peur et même si elle est suivie par protection de l'enfance et pedo psy c'est très compliqué. rnIl y a eu un classement sans suite mais la nounou nous harcele, elle nous bloqué devant l'école,nous attend tous les matins et vient même faire de lacer gym dans le clubs que j'ai créer alors que depuis six ans qu'il existe ; elle n'est jamais venu....rnQue puis je faire?rnmerci pour votre aide

Par **jos38**, le **09/02/2017** à **23:50**

bonsoir. l'affaire a été classée sans suite, c'est-à-dire que rien n'a pu être retenu contre la nounou. elle est donc en colère contre ces accusations et veut vous les faire payer. elle vous bloque devant l'école: est-ce qu'elle vous menace ou vous maltraite physiquement? pour la gym, c'est son droit

Par **Lotie60**, le **10/02/2017** à **00:13**

Non pas de menaces directe mais elle essaie toujours de s'approcher de ma fille pour

l'intimider...merci

Par **jos38**, le **10/02/2017** à **16:54**

bonjour. pour intimider votre fille, c'est-à-dire? elle lui parle, essaie de l'attraper? si vraiment vous vous sentez menacée, portez plainte pour harcèlement.

Par **Lotie60**, le **10/02/2017** à **17:03**

Elle la fixe, bloqué notre voiture, nous coupe les priorités sur la route, elle a même été jusqu'à bousculer ma fille. je suis perdue et je ne crois plus en rien, c'est à croire qu'il vaut mieux être coupable que victime dans ce pays....